

Commissariat ARRAS :

Une ruine ?

Christophe CAYET, secrétaire régional de la FPIP, monte au créneau...

l'Avenir de l'Artois

23 avril 2008

Dossier

Commissariat de police d'Arras

Les locaux en piteux état

Il y a eu les fissures qui ont défrayé la chronique en 2006 et le « rafistolage » de 2007. L'état du bâtiment ne cesse de se dégrader. Il est carrément inadapté



Le commissariat d'Arras date des années 1970. Il n'est plus adapté ni pour le public ni pour les 225 agents qui y travaillent.

Lorsqu'on entre pour la première fois au commissariat d'Arras, on se croirait dans un décor créé pour Nestor Burma, ou le commissaire Maigret. On exagère un peu, quoique. Le bâtiment qui abrite la police dans la ville préfecture est plus que vieillissant. Dans un piteux état. Depuis les années 1970, quand il a été construit, le bâtiment n'a pas été soigné. Sur ce sujet, les trois syndicats représentatifs de la police d'Arras (Alliance, Unsa et Fpip) sont unanimes : « le commissariat est vétuste, il ne correspond plus aux conditions d'accueil et ne permet pas de bonnes conditions de travail des agents », se plaignent-ils.

Manque de confidentialité

Juste à gauche, en entrant, se trouve l'accueil. Un passage obligé pour toute personne qui franchit la porte. Que l'on vienne pour un dépôt de plainte, une procuration, une réclamation... tout le monde dans le hall exigu est au courant des petits tracass quotidiens des gens. On entend tout. « Que ce soit à l'accueil ou dans les bureaux, il manque de confidentialité. Il faudrait un genre de petit sas pour que les autres n'entendent pas », préconise Christophe Cayet, secrétaire régional de la fédé-

ration professionnelle indépendante de la police (Fpip).

« Manque de sécurité »

Les syndicats dénoncent aussi le manque de bureaux, la petitesse des lieux en général. Parce que le parking est trop petit, des véhicules de police sont garés en extérieur. « Malheureusement, ils sont vite reconnus, et dégradés. Cela va des griffures aux pneus crevés. » Ils dénoncent surtout, le « manque de sécurité pour le public et les agents de police ». Qui n'a pas manqué, un jour de pluie, de glisser, voire même de chuter, sur le sol en marbre du commissariat...

Et ce n'est pas tout. « Non seulement les vestiaires sont très vétustes mais en plus, il n'y a pas de sortie de secours en bas, c'est quand même un comble dans des services où l'on est chargé de la sécurité des gens ! » s'étonne Christophe Cayet. En 2006, les fissures qui étaient apparues avaient défrayé la chronique. « Fin 2007, il y a eu le renforcement de la dalle principale, entre le rez-de-chaussée et le sous-sol, et des étais ont été posés. Mais c'est du rafistolage », estime Joël Lesage, délégué local du syndicat Alliance.

Inadapté aux handicapés

Et puis il y a ce gros mor-



« Les locaux sont vétustes », dénoncent Joël Lesage, délégué local du syndicat Alliance, et Christophe Cayet, de la Fpip.

ceau qui concerne l'incapacité d'accueillir les personnes handicapées.

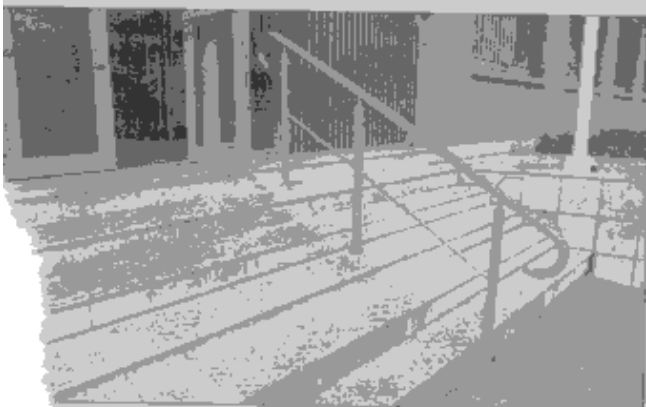
« Douze ans que l'on réclame une rampe d'accès pour les accueillir ! » enrage le délégué local de l'Unsa police. Alors que le bâtiment voisin, à savoir l'Inspection académique en possède une, le commissariat en est dépourvu. En juillet 2005 déjà, les syndicats avaient alerté les autorités. « Pour enregistrer la plainte d'une personne handicapée, des agents avaient dû se rendre au pied de sa voiture ! » Si la situation se représentait, les choses n'auraient pas évolué.

On comprend que les agents ne prendraient pas le risque de monter des marches glissantes avec une personne handicapée. Pas même d'ascenseur alors que le public est accueilli sur quatre étages. « On est hors la loi ! » s'indigne le délégué de la Fpip.

La seule petite amélioration a été apportée la semaine dernière avec la pose d'une petite rampe d'escalier à l'extérieur.

Alors que les travaux étaient annoncés en 2008, rien n'est fait. Le commissariat d'Arras continue son lent délabrement

Myliène RÉVELLE



« Petite rampe d'escalier a été installée la semaine passée.

Un document pour recenser les risques

■ Document obligatoire depuis 2001 pour toutes les entreprises et association de plus d'un salarié, le document unique recense tous les risques et les préconisations pour améliorer la sécurité. « En 2006, un premier jet de notre document unique préconisait des travaux. » Le ministère de l'Intérieur avait mis en place un budget de 120 000 euros pour les études et de 470 000 euros pour les travaux de mise en sécurité, mise aux normes incendie et accessibilité des personnes handicapées. « Parce que le budget a été dépassé, le projet a été abandonné », expliquent les syndicalistes. Suite au déménagement des RD, prévu pour juillet 2008, les policiers devaient récupérer les locaux qui jouxtent le commissariat, tout aussi vétustes. Voilà qui devrait améliorer les conditions de travail. Pour le reste, aujourd'hui encore, les syndicalistes ne connaissent pas le calendrier des travaux. Ils travaillent sur le nouveau document unique. Même s'il se résume pour certains à cette pensée : « Dis-moi quels sont tes besoins, je te dirai comment t'en passer »...

M.R.